

Ces destins cabossés et éloignés de l'emploi

SOCIAL Rencontre avec ces personnes que le fédéral veut remettre au travail

► A Charleroi, une cellule du CPAS oriente ceux qui peuvent espérer retravailler.

► Un public fragilisé qui, demain, pourrait subir les effets de la dégressivité des allocations de chômage.

Au cadran de l'horloge, 9 h n'a pas encore cogné. Mais la chaleur se fait déjà sentir sur Charleroi. Ce mercredi matin, une réunion collective rassemblant des gens émergeant au CPAS. Il s'agit d'identifier leur profil, leurs souhaits et les éventuels obstacles vers l'emploi. C'est le parcours instauré en 2016 par le gouvernement fédéral : signer un Programme individuel d'insertion sociale (PIIS) afin de « contractualiser » la tentative de remise à l'emploi.

« En sortant d'ici, les gens ont une orientation qui peut les conduire à la recherche active d'emploi, vers le Passage 45 », explique Yolanda Uytterhoven, qui travaille dans cet autre service du CPAS carolo. « L'emploi, c'est dans le meilleur des cas, confesse Anne de Suray, qui dirige la cellule d'orientation. Car

souvent, il y a d'autres problèmes à régler avant : exclusion du logement, problème de garde des enfants, mobilité... Ily a souvent des problématiques sociales et la recherche d'emploi n'intervient que dans un deuxième temps. » Et pourtant, il s'agit des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) les plus proches de l'emploi. Les autres sont dirigés vers un CA, un collectif d'activation sociale, afin de régler des problèmes sociaux ou personnels bien plus urgents que le travail.

Dans la salle d'attente, sept personnes patientent : six hommes et une femme. Un absentéisme relativement normal. « Sur les 2.332 personnes convoquées en collectif d'activation sociale et en collectif d'orientation, près de 70 % se sont présentées aux entretiens collectifs et ont ensuite passé des entretiens individualisés en vue d'affiner leur projet personnel, précise Michel Deridder, directeur adjoint du service Actions collectives du CPAS. Mais on est encore aujourd'hui au stade de l'expérience. On est toujours à la recherche des outils les plus adéquats et de partenariats. »

« Nous allons prendre en compte ce qui n'a pas marché par le passé et exa-

miner les potentialités de chacun », explique Anne de Suray alors que chacun vient de s'installer. Au fur et à mesure que l'animatrice énonce les obstacles éventuels qui peuvent barrer la route vers l'emploi, les langues se délient. « Quels sont les freins ? », demande-t-elle. « Déjà, il y a l'argent, suggère Laurent, un ancien magasinier cariste. Mon rêve a toujours été de devenir chauffeur routier. Mais le permis n'est pas gratuit. » « Les enfants », énonce la seule femme de l'assistance. Elle en a quatre, âgés de 6 à 12 ans. Impossible de payer la garderie. « Et les factures, reprend Laurent. On les reporte puis un jour, crac ! Moi, je suis en médiation de dettes. »

Un nouveau participant arrive et s'installe tandis que Laurent poursuit son témoignage, expliquant qu'il s'est présenté chez certains employeurs, pour lesquels son âge était un problème. « L'idée, c'est de se recentrer sur soi et sur ses potentialités », insiste Anne de Suray, en suggérant l'importance de la motivation. Mais le retardataire semble remonté. « Quand tu as 20 ans, tu es tout feu, tout flamme, coupe-t-il. Mais à 50 ans, c'est time, feu ! A un moment, tu as un vécu derrière toi. Et ce n'est plus la même chose. »

Son scepticisme ne désarme pas l'animatrice : « Il y a des formations et aussi l'expérience technique mais pas certifiée, qui peut faire l'objet d'une validation de compétences. » « Des formations et un contrat article 60, j'ai déjà fait ça vingt fois », ironise Yves. « Moi, j'ai suivi des formations et ça n'a abouti à rien, confie la mère au foyer. Je suis sortie de l'école à 16 ans, devenue maman à 18 ans. Les gens critiquent mon parcours mais, pour moi, m'occuper de mes enfants est le plus beau métier du monde. » On sent la résignation poindre chez elle.

Nombre de « rechutes »

D'autres participants avouent avoir caressé certains rêves professionnels. Mais souvent, les ennuis avec la justice s'ajoutent aux autres obstacles sur leur route. C'est le cas de Laurent, mais aussi d'un autre participant, plus jeune, et qu'on imagine mal sans emploi. « Je voulais aller à l'armée, explique-t-il. Mais en raison de mon casier, j'ai été recalé. Aujourd'hui, mon projet de vie est à l'eau. » Dans la salle, les autres gardent le silence, perplexes.

Ces destins accidentés tentent comme ils peuvent de retrouver le chemin de l'emploi. Pour la plupart, ce n'est pas ga-

gné. Et ils ne sont pourtant pas le public le plus éloigné. Si demain ils retrouvent le droit à des allocations de chômage, ils subiront tôt ou tard la dégressivité de celles-ci. « Or, regrette Michel Deridder, si vous diminuez les moyens de subsistance des gens, la première recherche qu'ils vont effectuer, c'est comment compenser cette perte. Avec le risque tôt ou tard de revenir vers le CPAS. »

Puis il ajoute : « Nous devons encore travailler à améliorer l'accompagnement des personnes sous contrat article 60 dès leur sortie de celui-ci. Car nous avons un nombre non négligeable de rechutes. » C'est-à-dire de gens qui, après avoir retrouvé le droit au chômage, s'en font un peu plus tard exclure faute d'avoir trouvé un emploi. « Et il y a un type de public qui ne va jamais pouvoir s'intégrer sur le marché de l'emploi, conclut le directeur adjoint. La question est de savoir si tout passe forcément par l'emploi ou s'il n'y a pas d'autres façons d'être actif dans la société. » ■

PASCAL LORENT

Laurent ou le rêve du camionneur

Son regard clair et sa gentillesse dégagent une impression enfantine. Qui s'estompe dès le moment où il se lève de sa chaise et vous contemple du haut de ses deux mètres, arborant fièrement le superbe tatouage qui orne la partie supérieure de son bras.

« Le plus gros de mon parcours, ça a été de l'intérim », explique-t-il. Tout n'avait pourtant pas trop mal commencé. « En sortant de l'école, je suis devenu apprenti pendant trois ans, puis diplômé, comme couvreur-zingueur. » Il habite alors Pont-à-Celles et décroche un emploi à Nivelles. Mais après un an, son employeur dépose le bilan.

Après son service militaire, en 1988, il enchaîne les intérim. Lors d'un de ses remplacements, il se forme et décroche son brevet de magasinier cariste. Mais jamais de CDI. « On me faisait parfois miroiter un contrat à la clé, raconte-t-il. Cela motive. Puis on me disait qu'on n'avait plus besoin de moi. Une fois, deux fois... A la longue, ça démotive.

Je suis resté près de dix ans sans travailler. »

Une décennie où les difficultés se sont accumulées : ennui avec la justice, surendettement, logement insalubre... Tous ces problèmes qui,

souvent, viennent s'ajouter à la précarité. « Avec un revenu du CPAS, trouver un bon logement, c'est mission impossible. Les propriétaires ne veulent pas. »

« Il y a beaucoup d'embûches sur le chemin du travail : trop peu d'expérience, trop âgé... Il y a quelques

portes qui s'ouvrent et beaucoup se referment, constate-t-il. Mais aujourd'hui, beaucoup de choses se sont réglées. J'ai un bon logement et mes enfants sont indépendants. A presque 50 ans, je ne suis pas loin de la pension. Si je ne fais rien, demain je ne percevrai rien. Mon rêve est de deve-

nir chauffeur routier et je suis motivé. »

Et comme un pied de nez aux pessimistes, il ajoute : « On me dit que je n'ai rien fait jusqu'à présent et que je ne pourrai donc rien faire. Je veux prouver le contraire. »

P.LT

Yves, nomade cherchant à se poser

Deux choses marquent quand Yves vous parle : son accent bruxellois et des mots qui cognent comme des marteaux. C'est qu'à 46 ans, ce Carolo depuis peu affiche une vie bien remplie.

« Je suis sorti de l'école à 18 ans, se souvient-il. Puis j'ai travaillé pour différentes firmes. Pour partir de chez mes parents. » Tantôt par intérim, tantôt avec un contrat en bonne et due forme. « Mais j'ai fait des bêtises et ça s'est terminé », glisse-t-il, penaud, avant d'ajouter : « La Justice, elle, elle ne t'oublie jamais. »

Une partie de son parcours oscille entre chômage et incarcération. Une autre ressemble à un voyage à travers la Belgique. « J'ai travaillé à Liège, à Bruges, à Knokke », raconte-t-il. Ce point de chute côtier reste son plus beau souvenir professionnel : trois années comme plagiste à temps plein et à l'année. Avant d'être rattrapé par son passé. Les formations, les contrats ar-

ticle 60, Yves Danesi n'y croit plus, lui qui est sans emploi depuis un an. « Quand vous avez entendu ça quatre ou cinq fois, c'est bon, soupire-t-il en confiant qu'il est là par obligation. Ces trucs-là, ça ne mène à rien. Je ne crois pas que je vais trouver un boulot via d'autres personnes. »

Yves n'est pas découragé. Mais il ne peut cacher son penchant individualiste. « Si je n'ai pas de boulot, c'est ma faute, tranche-t-il. Et c'est à moi à aller me présenter chez les employeurs. »

Pour lui, le temps presse. Avec sa compagne, ils vivent dans un logement social à Marchienne. « Il est insalubre, peste-t-il. Il y a des cafards. » Et la famille, déjà belle de trois enfants, prépare l'arrivée du petit dernier en octobre. « Le plus important, ce sont les enfants, souligne-t-il. Et tant qu'il y a à manger sur la table et que les factures sont payées, c'est le principal. »

A ces mots, ses yeux semblent refléter un peu de mer du Nord.

P.LT